

Légende (état des lieux):

- ATTENTION**  
Ce document ne devra être reproduit qu'en couleurs pour conserver sa lisibilité conformément à sa légende.
- 1126 Numéros cadastraux
  - Application fiscale brute issue du plan cadastral
  - Etat des lieux
  - Clôture légère axée sur supports
  - Mur, muret
  - Mur clôture
  - Bordures (trotoirs, bâteaux, etc.)
  - Bâtiment
  - Talus
  - Borne OGE
  - Zone de végétation dense
  - Pilier
  - Regard, caisse de branchement eau usée
  - FT
  - Plaque France télécom
  - Abris compteurs



**PERMIS D'AMENAGER MODIFICATIF**  
**"QUARTIER DU VENTOUX"**  
**PA4 - Plan de Composition**

Document technique  
Les limites figurées sur ce plan, n'ayant pas fait l'objet d'un bornage contradictoire, ne sont pas opposables aux tiers.  
Ce document n'est pas destiné à définir des limites foncières.  
Il ne doit pas être pris en compte pour une définition de limite de propriété ou de droit réel.

**FONTS OUTRE GARDON (30)**

Propriété sise  
"Avenue de la Gare" et "Rue du Cévenol"  
Section B n° 125partie

N° dossier : 23362PA-01  
Nivellement N.G.F.  
08/2024



AP		PRO		DCE		EXE	
n° ref	date modif						

- RELIEF NIMES**  
Pôle Foncier  
Vincent BALP  
Géomètre-Expert  
Diplômé Par Le Gouvernement  
Institut de topographie CHAM  
Expert près la Cour administrative d'appel de Toulouse  
Expert près la Cour d'Appel de Nîmes
- Laure PIETRI  
Géomètre-Expert  
Ingénieur ESTP  
Expert près la Cour d'Appel de Nîmes
- Pôle Aménagement**  
Jean Christophe CUBRY  
Géomètre-Expert  
Ingénieur NSA
- Loïc LE GUILLOUX  
Géomètre-Expert salarié  
Diplômé Par Le Gouvernement  
Maître 2 Urbainisme Aménagement Urbain
- RELIEF MONTPELLIER**  
Cabinet PEROLS  
Jérémy DANIS  
Géomètre-Expert  
Ingénieur ESTP
- Julien CHEVALLIER  
Géomètre-Expert  
Ingénieur ESTP
- Cabinet JACOU  
Guillaume de TURCKHEIM  
Géomètre-Expert  
Ingénieur ESGT
- RELIEF AIGUES-MORTES**  
Yoan VIEUVILLE  
Géomètre-Expert  
Ingénieur ESTP
- GEOMETRE-EXPERT**  
GARANT D'UN CADRE DE VIE DURABLE

Légende (voirie et composition):

- ATTENTION**  
Ce document ne devra être reproduit qu'en couleurs pour conserver sa lisibilité conformément à sa légende.
- Périmètre opération
  - Découpage projeté
  - Marquage au sol
  - 1er rang de parpaings (aggllos)
  - Bordure T2
  - Bordure T2 basse
  - Bordure P3
  - Bordure A2
  - Mur de soutènement
  - Talus, Noue, Bassin
  - Traitement de surface en enrobés
  - Traitement de surface en béton balayé
  - Espaces verts - Prairie rustique
  - Traitement de surface en béton balayé
  - Zone constructibles en R+1
  - Implantation obligatoire en limite séparative
  - Espaces verts privatifs (clôtures en retrait de 1m de l'alignement)

